

## **OFFRE D'EMPLOI**

**LA VILLE D'ANNEMASSE RECHERCHE POUR SA DIRECTION TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, UN:**

### **ASVP AFFECTE A LA BRIGADE INCIVILITÉS PROPRETÉ (H/F)**

**- recrutement par voie statutaire ou contractuelle -**

Annemasse, ville de 38 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, se trouve au cœur d'un bassin de vie attractif, le Grand Genève (950 000 habitants), idéalement situé entre lac et montagnes et à deux pas d'une nature préservée. Riche de projets structurants qui contribuent à sa mutation, la ville connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

Dotée de 770 agents et d'un budget de 85 M€, la Ville d'Annemasse développe depuis plusieurs années une démarche managériale inspirée des expériences d'entreprises libérées et nommée « LAB Collectivité » (libérante, agile et bienveillante).

Si vous souhaitez en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville d'Annemasse :

<https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483>.

Sous l'autorité du responsable de la Direction Tranquillité Publique et sous l'encadrement du Chef du service de la Brigade Incivilité Propreté, l'ASVP se verra confier les missions de lutte contre les incivilités et de relevé d'infractions relatives au code de l'environnement et au règlement sanitaire départemental, conformément à l'agrément qui a été délivré.

#### **ACTIVITÉS PRINCIPALES**

Lutte contre les dépôts sauvages

Contrôle du stationnement gênant et abusif : verbalisation et demandes de mises en fourrière

Propreté et surveillance du marché.

Traitement des captures d'image et établissement des Rapports de Manquement administratifs dans la lutte contre les dépôts sauvages (et autres documents utiles au bon établissement de la procédure)

Lutte contre la mendicité (faire cesser les infractions)

Régulation d'incivilités de voie publique

Îlotage et patrouille en pédestre et en VTT.

Participation active à des dispositifs de surveillance coordonnés

#### **ACTIVITÉS ANNEXES**

Contribution à la surveillance des parcs de la ville.

Renfort au service Accueil de la Tranquillité Publique

Renfort vague-mestre (distribution de flyer, dépose de panneaux, liaisons administratives)

Toutes missions jugées utiles par la hiérarchie dans la lutte contre les incivilités et pour la propreté urbaine

#### **CONDITIONS SPÉCIFIQUES**

Permis de conduire B obligatoire

#### **Horaires :**

Planning en grande et petite semaine avec les horaires suivants :\*

Grande semaine : lundi, vendredi, samedi 8h00-15h00 et mardi, mercredi, jeudi 10h00-17h00

Petite semaine : du mardi au vendredi 11h30-18h30

Contribution à des vacations de soirée

Le planning présenté est susceptible d'évoluer dans les mois à venir.

#### **Contraintes :**

Travail en tenue d'uniforme A.S.V.P et tenue discrète

Strict respect des procédures et règles de confidentialité  
Travail sur la voie publique  
Horaires et missions susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités de service\*

Bonne condition physique

## COMPÉTENCES REQUISES

COMPÉTENCES spécifiques (ensemble de connaissances théoriques et pratiques) :

Pouvoirs de police du maire  
Code de l'environnement  
Règlement sanitaire départemental  
Code de la route, code des assurances  
Code général des collectivités territoriales (CGCT) sur les articles relevant de sa compétence  
Réglementation sur le stationnement et son application  
Pouvoir rédiger un rapport administrative ou d'information  
Contribution à la rédaction des procédures liées aux amendes administratives  
Utilisation et circuit de traitement du procès-verbal électronique  
Éthique professionnelle, personnelle et de discrétion professionnelle  
Typologie des risques liés à la voie publique  
Règles et techniques de transmission radio  
Connaissance des règles et zones de stationnement

## COMPÉTENCES TECHNIQUES

Maîtrise des différents codes qui relèvent des attributions de l'A.S.V.P

## SAVOIR-ETRE

Qualités relationnelles prononcées et rédactionnelles  
Polyvalent  
Discret et disponible  
Sens du service public et respect de la déontologie  
Maîtrise de soi  
Rigoureux et méthodique  
Bonne adaptation aux situations

## **Poste ouvert aux :**

Agents titulaires relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs ou adjoints techniques (catégorie C) ou aux grades équivalents dans d'autres fonctions publiques,  
ou Contractuels de droit public : CDD de droit public, d'une durée de 1 an renouvelable

## **Rémunération**

Pour les titulaires : Rémunération statutaire, régime indemnitaire  
Pour les CDD : Rémunération en fonction du profil et de l'expérience

**Avantages :** Prime de fin d'année, participation éventuelle de la Ville à la protection sociale (jusqu'à 600€/an), indemnité de résidence, titres restaurant, prise en charge par la Ville de l'adhésion au CNAS sous conditions, participation à l'abonnement de transport en commun (75%)

POSTE À POURVOIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 30 juin 2026 (cachet de la poste faisant foi)**

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (lettre de motivation, CV)

Monsieur Le Maire  
Service des Ressources Humaines BP 530  
74107 ANNEMASSE CEDEX

ou

ou par Via le site internet <https://www.annemasse.fr> (offres d'emploi)

(Possibilité de remboursement forfaitaire des frais de déplacement pour les candidats présélectionnés pour l'entretien résidant hors département)